

**Membres du BEx présents** : François Durand, Loïc Le Baccon, Georges Le Pallec, Francis Poulain, Eric Poulhe

**Membres du BEx excusés** : Florence Goret, Isabelle Briois

**Membres Invités** : Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis

**Membres Invités excusés** : Claire Moal

**Liste de diffusion** : membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h30

| INFORMATIONS  | BEx | élu/tech | échéance |
|---|-----|----------|----------|
| <b>Général</b>  |     |          |          |
| <p><b>Réunion de rentrée de la FFCK des présidents de comités régionaux</b></p> <p>Le président fédéral, Jean Zougrana, a organisé, le 21 octobre dernier, une réunion de rentrée avec l'ensemble des présidents des comités régionaux métropolitains et ultra-marins.</p> <p>Dans un premier temps, il a donné des informations générales : l'agenda de fin d'année et du premier semestre 2023 avec notamment l'assemblée générale fédérale le 1<sup>er</sup> avril 2023, le plan de sobriété énergétique initié par le ministère des sports, des actualités sur les Jeux Paris 2024 (les sites d'animation au club France du CNOSF à la Villette et à la maison des sports de pagaie à Vaires-sur-Marne, le relais de la Flamme), l'organisation de deux coupes du Monde de sprint et de slalom sur le site Olympique en 2023, la présence de la FFCK au salon nautique du 3 au 10 décembre 2022, le nombre de licences fédérales annuelles et 3 mois au 31/10/22 équivalent à celui du 31/10/21. Il a rappelé les chantiers en cours : l'avancement du chantier de la Maison des sports de pagaie avec un déménagement des services en décembre 2023, la constitution d'un groupe de travail sur le patrimoine historique.</p> <p>Il a ensuite invité chaque représentant régional à présenter l'actualité sur son territoire. Après avoir donné des informations générales, Eric Poulhe a rappelé le souhait du Comité d'être associé à la gouvernance d'un comité d'organisation des événements sur le stade nautique Olympique. En tant qu'élu du conseil fédéral et président du Comité accueillant les Jeux, il a également proposé ses services sur les projets de célébration (Tribu, programme des volontaires...) portés par la FFCK, afin de faire le lien avec les acteurs franciliens du territoire et fédérer les autres présidents de région. Le président a pris note, sans apporter de réponse en séance.</p> | Epo | Epo      | 21/10/22 |
| <p><b>Réunions entre le président fédéral et le président du Comité</b></p> <p>À la suite de l'intervention d'Eric Poulhe lors de la réunion de rentrée, Jean Zougrana a rencontré Eric Poulhe le 26 octobre pour aborder le sujet de la célébration des JO Paris 2024. Le président a indiqué qu'il piloterait personnellement ce projet qui est un enjeu majeur pour la fédération. Afin de fluidifier les relations entre la FFCK et le Comité, implantés sur le même site, il a été convenu d'une réunion mensuelle qui permettra d'aborder les sujets qui concernent, de fait, les deux structures.</p> <p>La première réunion a eu lieu le 9 novembre. Jean Zougrana a présenté une première ébauche du projet de célébration Paris 2024 élaboré par le département Communication de la FFCK. Même si de nombreuses incertitudes subsistent, notamment le budget, les parties prenantes ou les espaces accessibles pendant les Jeux, les échanges ont été constructifs. Ils ont montré une convergence de vue sur les orientations choisies et l'intérêt pour la FFCK et le Comité régional, associé au comité départemental, à travailler conjointement sur le projet, pour mobiliser et associer les forces vives locales, régionales et nationales.</p>  | Epo | Epo      | 09/11/22 |
| <p><b>Projet de développement</b></p> <p>Yoan Picard, directeur de Nautisme en Île-de-France, a organisé le 27 octobre la réunion de restitution avec les différents référents en charge de la rédaction des fiches actions.</p> <p>Après analyse de cohérence avec les attendus et les synthèses des tables rondes du colloque, il a regroupé les fiches actions en trois groupes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le premier groupe dont les fiches sont tout à fait conformes et exploitables en l'état.</li> <li>• Le deuxième groupe dont les fiches sont conformes sur le fond mais mériteraient des ajustements de forme ou des précisions, notamment sur les indicateurs de réussite. Yoan se rapprochera des référents pour la finalisation.</li> <li>• Le troisième groupe, composé de deux fiches qui questionnent sur leur rédaction au regard des objectifs validés par le comité de pilotage. Yoan a proposé que la révision soit traitée au niveau du bureau exécutif.</li> </ul> <p>- Après clarification des attendus, la fiche action « Créer un livret du bénévole francilien avec une valorisation du niveau d'engagement » a été revue par le référent et Eric Poulhe.</p>  | Epo | Epo/ETV  | 25/10/22 |

|  |             |          |
|--|-------------|----------|
| <p>- La fiche seconde action « Organiser deux compétitions de niveau national ou international par an, couplées à une animation sportive ouverte au grand public » est à réviser.</p> <p>Et pour rappel, sous la responsabilité de Francis Poulain et de la commission « Sport santé et handicap », deux fiches actions sont à rédiger :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'accueil et la pratique des personnes en situation de handicap</li> <li>• Développer le sport santé par la formation des cadres et l'inclusion adaptée</li> </ul>  |             |          |
| <p><b>Stade nautique Olympique d'Île-de-France</b></p> <p>Le CREPS a transmis, le 8 novembre dernier, un projet de convention de collaboration entre le CREPS et le Comité. Il a évoqué une autre convention sur la maintenance et les événements, sans donner aucun détail. En première lecture, la convention est très proche du précédent projet qui était incomplet. Des avenants sont mentionnés, comme celui précisant les conditions de mise à disposition des locaux pendant les Jeux, mais ne sont pas transmis. Comme demandé par le mouvement sportif depuis plusieurs mois, le projet de convention n'est pas tripartite associant le détenteur de la délégation de service public, Vaires Torcy Loisirs. Le CREPS propose une réunion collective le 17 novembre pour en discuter avec les différentes parties prenantes.</p>  | EPO EPO     | 25/10/22 |
| <p><b>Développement</b></p>  |             |          |
| <p><b>Activités handikayak du Club Sportif de Meaux</b></p> <p>Le dimanche 18 septembre 2022, le Club Sportif de Meaux et ses adhérents se sont mobilisés autour du handicap et de l'accessibilité à la pratique du canoë kayak pour tous.</p> <p>En association avec les clubs meldeois d'aviron et d'équitation, sous l'égide du Rotary Club de Meaux, le club a accueilli 28 jeunes atteints de myopathies ou d'autres lésions médullaires, de jeunes autistes ou des personnes sourdes-muettes.</p> <p>Dans une démarche de capitalisation d'expérience et de valorisation, la commission Sport santé et Handicap et l'équipe technique régionale ont entrepris les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'accompagnement et le suivi du Club Sportif de Meaux en amont et en aval de l'événement,</li> <li>• la publication d'un article le 28 septembre 2022 sur le site internet du Comité relayé sur les réseaux sociaux,</li> <li>• la mise en place d'un groupe de travail et de réflexion sur le référencement des clubs para-accueillants, qui proposent et animent des séances sportives à destination de personnes en situation de handicap (Handiguide des sports, site du Comité Paralympique...),</li> <li>• la mise en place, à l'échelle régionale, d'un tableau de suivi des labels, et des actions de sport santé et handicap.</li> </ul> | FPo FPO/CHU | 09/11/22 |
| <p><b>Gardiens de la Rivière en Île-de-France</b></p> <p>La commission Espaces sites itinéraires et navigation durable (ESIND) continue de développer et de renforcer le réseau « Gardiens de la rivière ».</p> <p>14 gardiens sont à ce jour référencés en Île-de-France, dont 3 nouveaux : Gwendal Gregam (Club des Ragondins), Philippe Delort (AS Corbeil-Essonnes Canoë-Kayak) et Anthony Bes (NOSYKA).</p> <p>Dans le cadre du réseau ESIND et des Gardiens de la Rivière, le Comité a effectué une communication auprès des structures franciliennes sur la formation « Gestion des cours d'eau appliquée aux loisirs nautiques » du 3 décembre 2022.</p>   | GLP GLP/CHU | 09/11/22 |
| <p><b>Parcours de randonnée nautique du Petit Morin et du Grand Morin</b></p> <p>Le 17 octobre 2022, le Comité a reçu la lettre d'engagement pour le soutien financier de la Communauté de Communes des 2 Morin (CC2M), pour l'aménagement des parcours de randonnées nautiques sur le Petit Morin et Le Grand Morin. Le comité de pilotage « Parcours de randonnées nautiques sur le Petit et le Grand Morin » s'est tenu le mardi 25 octobre 2022, au sein des locaux de la CC2M. Pour faire suite à la première phase d'études et d'expertise, les collectivités, les acteurs privés et publics, et les associations locales, se sont réunis autour du projet pour anticiper le lancement de la seconde phase d'aménagement et de sécurisation des parcours.</p>  | GLP GLP/CHU | 09/11/22 |
| <p><b>Activités</b></p>  |             |          |
| <p><b>Calendrier</b></p> <p>Le calendrier 2023 est finalisé hormis les commissions de loisirs et celle du kayak polo. Subsistent, à ce jour, les conflits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 et 14 mai 2023<br/>L'Association Sportive Mantaise a postulé sur l'organisation d'une Sélective Nationale Vitesse 1 (SNV1) en même temps que la Nationale 3 (N3) de slalom, déjà actée. Sous réserve d'une bonne gestion des besoins techniques et matériels, ça ne doit pas poser de problème.</li> <li>• 18 et 19 mars 2023<br/>La commission Jeunes a inscrit un Challenge Jeunes sur un week-end réservé aux animations régionales. Le service haut niveau de la FFCK a positionné un Open de France de sprint à Vaires-sur-Marne, problématique en termes d'organisation et de disponibilité des cadres des clubs franciliens de course en ligne.</li> <li>• Le Comité est dans l'attente de la confirmation de la date de la TraverSeine le 16 et 17 septembre 2023</li> <li>• Formation AMFPC/MFPC en cours de finalisation.</li> </ul>  | FDu FDU/EBR | 09/11/22 |

| DÉCISIONS   |  | BEx | élu/tech     | échéance |
|---|--|-----|--------------|----------|
| <b>Services</b>   |  |     |              |          |
| <p><b>Événements majeurs 2023</b></p> <p>Par la sélection de trois événements majeurs, le BEx souhaite valoriser une politique d'organisation des manifestations sportives en recherchant un équilibre disciplinaire et géographique. Les projets présentés pour décision sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétition d'envergure : choix à faire après la finalisation du calendrier,</li> <li>• Manifestation pour les jeunes : finale jeunes à Vaires-sur-Marne, le 18 juin 2023, organisée par la commission Jeunes,</li> <li>• Manifestation de loisir : 9<sup>e</sup> édition de la TraverSeine, le 16 et 17 septembre 2023, coorganisée par les comités de Paris et des Hauts-de-Seine.</li> </ul> <p>Décision ► Le BEx valide les deux choix de la finale Jeunes et de de la TraverSeine. Il reporte la décision de la compétition d'envergure.</p>  |  | Epo | Epo/FDu /EBr | 09/11/22 |
| <p><b>Organisation par la FFCK d'événements sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France</b></p> <p>Le 8 novembre 2022, François Durand a rencontré Gianni Cappai, directeur technique national adjoint de la FFCK, Christophe Prigent, chargé de mission événements de la FFCK, Ganny Dinally, président du comité départemental de Seine-et-Marne et de Torcy Canoë Kayak, Sébastien Tester, coordinateur de la cellule événementielle Vaires-sur-Marne de la FFCK, et Franck Lacroix, président de la commission nationale Slalom, pour discuter de la place du comité régional et départemental dans l'organisation par la FFCK, d'événements sur le stade nautique Olympique de Vaires-sur-Marne. Cette réunion a donné lieu à des échanges constructifs.</p> <p>Lors de l'entretien de ce matin, le président fédéral, Jean Zoungrana, a confirmé à Eric Poulhe que le Comité, représenté par son président, ne pouvait être associé, à ce jour, à la gouvernance d'un comité de pilotage au sein d'un comité d'organisation des événements sportifs portés par la FFCK sur le site Olympique, à savoir, les deux coupes du Monde en 2023, de slalom et de sprint. Il réfléchit toutefois à la faisabilité de le mettre en place, en associant les collectivités locales, la ville de Vaires-sur-Marne, le département de Seine-et-Marne et la Paris Vallée de la Marne. Il souhaiterait initier une réunion pendant le salon nautique en associant le Comité.</p> <p>Comme Eric Poulhe, les élus du bureau se satisfont de la démarche engagée et souhaitent qu'elle aboutisse de manière à légitimer les actions et la promotion autour de ces événements.</p> <p>En attente de concrétisation, Eric Poulhe a convenu avec Jean, que le Comité, ne pouvant se considérer comme associé à l'organisation des deux compétitions, pourra apporter un soutien en tant que prestataire technique sur la base des demandes que la FFCK voudra bien lui faire. Comme précisé dans l'organigramme du Comité, il reste le référent sur le secteur événementiel et l'interlocuteur des élus de la FFCK. Toute action engageant le Comité, et ne relevant pas d'un mode opératoire existant, devra lui être communiquée pour décision en bureau exécutif.</p> <p>Décision ► Dans l'attente de la mise en œuvre d'un comité de pilotage, le BEx acte, à ce jour, la position de prestataire technique du Comité vis-à-vis de la FFCK, et rappelle le rôle de référent d'Eric Poulhe.</p> |  | Epo | Epo/FDu /EBr | 09/11/22 |
| <b>Développement</b>  |  |     |              |          |
| <p><b>Assemblées générales des structures franciliennes</b></p> <p>Un courrier a été envoyé aux structures pour connaître leurs dates d'assemblée générale, afin d'assurer, dans la mesure du possible, une présence des élus du bureau :</p> <p><u>Clubs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Athletic Club de Boulogne Canoë Kayak, samedi 19 novembre à 19h : Eric Poulhe</li> <li>• Canoë Kayak Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines, vendredi 25 novembre : Eric Poulhe sous réserve de confirmation de l'horaire</li> <li>• Effort et Joie Cachan, samedi 26 novembre à 18h : aucun élu du BEx. Eric Poulhe sera présent au « slalom esquimautage » le 11 décembre 2022.</li> <li>• Yacht-Club de Draveil, samedi 10 décembre 2022 à 19h : à définir</li> <li>• Arc de Seine Kayak, vendredi 16 décembre 2022 à 19h30 : Francis Poulain.</li> <li>• Joinville Eau vive, samedi 14 janvier 2023, date à confirmer : à définir</li> <li>• Amicale Sportive Bonnières et environs, vendredi 20 janvier 2023 à 20h : à définir</li> <li>• Ourcq Canoë Club Sevranais, vendredi 27 janvier 2023 à 20h : Loïc Le Baccon</li> <li>• Club Sportif de Meaux, samedi 11 février 2023 à 18h : Eric Poulhe</li> </ul> <p><u>Comités départementaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité des Yvelines, lundi 13 mars, heure à déterminer : à définir</li> </ul> <p>Le Comité remercie les autres structures de bien vouloir communiquer leur date d'assemblée générale à <a href="mailto:camille.hurez@crifck.fr">camille.hurez@crifck.fr</a>.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la liste des représentants.</p>   |  | GLP | GLP/CHU      | 09/11/22 |

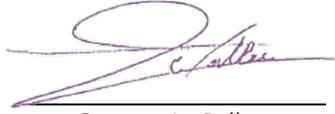
|   |                  |          |
|---|------------------|----------|
| <p><b>Chèques Sport de la Région Île-de-France</b></p> <p>Monsieur Patrick Karam, vice-président de la région Île-de-France, a informé le Comité de la possibilité que les clubs bénéficient de l'aide de la Région pour 2022 avec le dispositif des Chèques Sports. La Région a demandé au Comité de sélectionner une liste de 20 clubs, à transmettre avant le 14 novembre 2022. Les Chèques Sport seront directement envoyés aux clubs par la Région.</p> <p>Doivent être privilégiés, les petits clubs, les clubs situés en zone rurale ou dans les quartiers populaires, les clubs n'ayant pas encore bénéficié des Chèques Sports et les clubs qui mènent des actions en direction des personnes en situation de handicap, du public jeune, féminin et senior. Le classement présenté aux élus a été effectué sur la base des critères suivants, avec un départage sur l'effectif le plus faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique « Handi » : 1 point</li> <li>• Pratique « Sport Santé » : 1 point</li> <li>• Public jeune [part des licences annuelles « Jeunes » ≥ 30%] : 1 point</li> <li>• Public féminin [part des licences annuelles « Femmes » ≥ 30%] : 1 point</li> </ul> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide les critères de sélection et la liste des 20 clubs retenus</a></p>  | GLP GLP/CHu      | 14/11/22 |
| <p><b>Compte rendu de la commission ESIND du 11 octobre 2022</b></p> <p>La réunion de la commission ESIND s'est déroulée le mardi 11 octobre 2022, en visioconférence. Elle a rassemblé 10 personnes (présidents de clubs, adhérents, Gardiens de la Rivière...). Le compte rendu montre le dynamisme de la commission et n'appelle pas de remarque.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu</a></p>  | GLP GLP/CHu      | 09/11/22 |
| <b>Activités</b>  |                  |          |
| <p><b>Compte rendu de la commission Mer du 22 septembre 2022</b></p> <p>Le point 4 sur la formation et la certification appelle deux observations.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les formateurs encadrant les sessions AMFPC/MFPC sont proposés par le Centre régional d'enseignement et de formation (CREF). Validés par le Centre national d'enseignement et de formation (CNEF), ils doivent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir a minima le niveau équivalent du diplôme décerné et l'habilitation Pagaie Couleur H1,</li> <li>- faire la demande au président de la commission régionale Formation, Stéphane Dablin, en mettant en copie le conseiller technique référent, Emmanuel Brugvin,</li> <li>- effectuer une formation pilotée par le CREF afin de maîtriser les outils pédagogiques et les modalités d'évaluation des différents diplômes, avec des formateurs certifiés par le CREF.</li> </ul> </li> <li>2. La proposition faite par Joël Dugay, que la commission Mer pilote une formation fédérale, ne peut être retenue. Le règlement intérieur fédéral et les statuts du Comité stipulent que seule la commission Formation est garante de la coordination et de la mise en place des formations fédérales. Une réorganisation est néanmoins nécessaire pour garantir la tenue des sessions AMFPC/MFPC Mer. La conseillère technique sportive coordinatrice (CTRC) propose de s'appuyer sur les CREF limitrophes et compétents (Normandie et Bretagne) afin de mettre en place des actions de formation avec des formateurs référencés. Il est rappelé également que Stéphane Dablin serait ravi d'accueillir, au sein du CREF, les membres de la commission Mer intéressés pour se former et devenir formateurs certifiés.</li> </ol> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu en apportant les deux observations décrites ci-dessus. Il demande au président de la commission Mer de les inscrire, pour information, à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission.</a></p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx approuve la proposition d'une collaboration avec les CREF limitrophes et mandate la conseillère technique d'en étudier la faisabilité avec les commissions concernées.</a></p> | Epo EPo/GVA /CMo | 09/11/22 |
| <p><b>Compte rendu de la commission Eau calme du 18 octobre 2022</b></p> <p>Le programme 2023 doit être ajusté lors d'une réunion prochaine afin de prendre en compte des actions en eau vive touchant les pratiquants de niveau Pagaie Jaune à Pagaie Verte, dans la même logique que l'organisation des Campus Jeunes.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu.</a></p>   | Epo EPo/GVA      | 09/11/22 |
| <p><b>Compte rendu de la commission Eau vive du 26 octobre 2022</b></p> <p>La réunion avait pour objectif de constituer le bureau de la commission, définir son périmètre d'intervention et le programme 2023. Les échanges, très riches, ont permis d'arriver à un consensus : organiser des actions en complémentarité des clubs et des comités départementaux, toucher une pratique supérieure à la classe III et accompagner, dans le développement de leurs compétences, prioritairement les cadres de clubs disposant d'un niveau minimum Pagaie Bleue. Compte tenu des orientations actées en bureau, Joël a fait part le lendemain de son retrait de la commission Eau vive, pour se concentrer sur la commission Mer dont il assure la présidence. Les élus tiennent à le remercier pour son investissement et les actions qu'il a pu mettre en place depuis un an au sein d'une commission nouvellement créée. Le travail réalisé a permis de tester un programme d'actions et ainsi, mieux définir le périmètre futur, en synergie avec les acteurs du territoire.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu et acte la démission de Joël Dugay de la commission, en le remerciant chaleureusement pour le travail fourni.</a></p>   | Epo EPo/GVA      | 09/11/22 |

La séance s'est terminée à 23h30

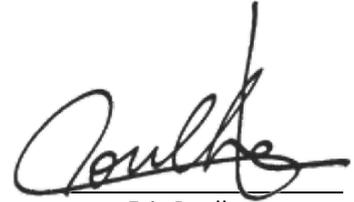
**PROCHAIN BUREAU : 8 DÉCEMBRE 2022**

**ANNEXES :**

- Compte rendu de la commission ESIND du 11 octobre 2022
- Compte rendu de la commission Mer du 22 septembre 2022
- Compte rendu de la commission Eau calme du 18 octobre 2022
- Compte rendu de la commission Eau vive du 26 octobre 2022
- Classement des clubs pour le dispositif « Chèques Sport 2022 »



Georges Le Pallec,  
Secrétaire Général



Eric Poulhe,  
Président